



## COMMUNE DE SAINT CHRISTOL D'ALBION

# DECISION DU MAIRE 2023-18

### Cages de foot – CASAL SPORT

Le Maire de la Commune de SAINT-CHRISTOL,

VU l'article L 2122-22, alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel il peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant.

VU la délibération n° 2020\_2\_8 du Conseil Municipal du 24 Mai 2020 par lesquelles le Conseil Municipal lui a donné délégation, pour la durée de son mandat de prendre des décisions en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient d'acquérir une paire de buts de foot mobiles pour l'école Lou Fournigüé,

#### DECIDE :

**Article 1 – DE SIGNER** avec l'entreprise Casal Sport dont le siège est à Molsheim (67) 1 Rue Blériot – ZAC Activeum 67129 Molsheim Cedex, un devis pour l'acquisition d'une paire de buts de foot dont le montant total s'élève à la somme de 182.47€ TTC.

Fait à Saint-Christol, le 26/04/2023.

Le Maire,

Henri BONNEFOY

